

Annexe 1

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Seudre

Réunion de la CLE n°4

Le 13 février 2013, de 14h30 à 16h30

Salle Riondet de l'Agglomération Royan Atlantique

Membres de la CLE présents ou représentés : 37/51 + 4 pouvoirs

Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux – 21/26 + 1 pouvoir

Etaient présents :

– Agglomération Royan Atlantique	F. PATSOURIS
– CDC de la Haute Saintonge	S. PELLETIER
– CDC du Bassin de Marennes	J. VERNOUX
– CDC du Canton de Gémozac et de la Saintonge Viticole	J. GEAY
– Conseil Général de Charente-Maritime	D. HILLAIRET
– EPTB Charente.....	Pouvoir à A. PUYON
– Forum des Marais Atlantiques.....	G. MIOSSEC
– Commune de Bourcefranc-le-Chapus.....	J-L ROUSSEAU
– Commune de Champagnolles	G. BERTRAND
– Commune de l'Eguille	R. GUILLAUD
– Commune de Meursac	B. VOLETTE
– Commune de Montpellier de Médillan.....	G. MOUNIER
– Commune de Mornac sur Seudre	J-M. CHUSSEAU
– Commune de Nieulle sur Seudre	Y. VIOLET (pour J-F. LAGARDE)
– Commune de Rioux	J-J. BODIN
– Commune de Sablonceaux.....	L. GOUGNON
– Commune de Saint Augustin.....	F. HERBERT
– Commune de Saint Sornin.....	F. BAUDIN
– Commune de Saint Germain du Seudre.....	J. RAPET
– SIAH du Bassin de la Seudre.....	A. PUYON
– SMIDDEST	M. SERVIT
– Syndicat Mixte d'Accompagnement du SAGE Seudre.....	P. FERCHAUD

Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées – 10/13

- ASA des Irrigants de Saintonge Centre M. SEGUINEAUD (pour C. PLAIZE)
- Association APROMARAIS M. BERTIN
- Association UFC Que Choisir B. DURAND
- CCI de Rochefort et de Saintonge L. MARCHAL (pour P. MENON)
- Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime Y. THOMAS (pour L. SERVANT)
- CRPM et des Elevages Marins Marennes-Oléron E. BLANC
- CRC de Poitou-Charentes C. RHONE-DELESCLUSE (pour G. VIAUD)
- FPPMA 17 D. TANTIN (pour J. FOUCHIER)
- Station Nautique du Pays Royannais A. GOICHON (pour J-M. PRUDENCIO)
- UNIMA M. LACOUTURE

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics intéressés – 6/12 + 3 pouvoirs

- Agence de l'Eau Adour-Garonne E. LEBAT
- DDPP 17 Pouvoir à J-F LEBOURG
- DDTM 17 L. YON (pour K. BONACINA)
- DIRM Sud-Atlantique Pouvoir à P. FERCHAUD
- DREAL Poitou-Charentes J-F. LEBOURG
- IFREMER J-C. PIQUET (pour C. BECHEMIN)
- IFREMER N. CREPINEAU
- Préfecture de Charente-Maritime Pouvoir à L. YON
- Sous-Préfecture de Rochefort M. REYSSEIX (pour J-F PROISY)

Personnes non-membres de la CLE présentes

- ASCO des marais de La Tremblade C. CHARLES
- ASA des Irrigants de Saintonge Centre T. GEORGEON
- Bureau d'études ACTéon A. DUPONTEIL
- Bureau d'études ASCONIT Consultants C. DIEBOLT
- Bureau d'études SEGI V. LINLAUD
- Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime M. AMBLARD
- CDC du Bassin de Marennes L. POUZIN
- UNIMA S. MERCIER-PIGNON
- Syndicat Mixte d'Accompagnement du SAGE Seudre P. MOUILLON et J-P. DAVID